

COMITE GENERAL

RESTRICTED  
COM. GEN. /3  
12 juin 1949  
ORIGINAL: FRENCH

REPONSE DE LA DELEGATION D'ISRAEL  
AU QUESTIONNAIRE DU 19 MAI 1949

1. Nombre de réfugiés appartenant :

a) aux familles dispersées :

Les informations n'ont pas encore été reçues. La délégation d'Israël a indiqué que des mesures étaient prises pour entreprendre un recensement des réfugiés arabes, séparés à la suite des hostilités, de leurs familles, actuellement résidant dans le territoire sous contrôle israélien.

b) aux travailleurs arabes salariés ( à l'exclusion des propriétaires ) dans les plantations d'orangers : environ 8.000 travailleurs saisonniers.

( ce chiffre varie de 4.000 l'été - mai - septembre - à 10/12.000 lors de la cueillette ).

Il convient de noter qu'en 1943/44, 2.500 à 3.000 arabes travaillaient sur les orangeries juives.

c) aux travailleurs dans les ports :

de Caïffa: 2.000 dont 80/90% de syriens et égyptiens engagés sur une base saisonnière, les arabes palestiniens étant occupés à des travaux militaires ( 1946 )

Tel-Aviv : pratiquement pas de travailleurs arabes.

Jaffa : : 5.000 à 6.000

d) aux travailleurs à l'aéroport de Lydda : 50

2. En fin 1947, la population dans les districts compris dans les frontières d'Israël le 1er Mai 1949 pouvait être estimée à :

Acre	58.000;	Safad	41.000;	Tibériade	23.000
Nazareth	34.000;	Beïsan	14.500;	Caïffa	108.000
Djéhine	7.500;	Toulkarem	32.000;	Jaffa	100.000
Ramleh-Lydda	80.000;	Jérusalem	50.000;		
Hébron	17.000;	Gaza	60.000;	Bersabée	45.000

3. Nombre d'Arabes se trouvant à la date du 1er mai 1949 en territoire israélien : 160.000. Ces Arabes se trouvent principalement à Jaffa, Caïffa, Nazareth, Acre, la Galilée, Jérusalem et Abu Gosh.

4. Renseignements divers :

a) D'après la délégation israélienne, le chiffre total des réfugiés se monte à 600.000 se décomptant comme suit :

Syrie	80.000
Liban	100.000
Irak	5.000
Egypte	15.000
Transjordanie	80.000
Région de Gaza	140.000
Territoire palesti- nien sous l'autorité militaire jordanienne	180.000
	<u>600.000</u>

Sur ces 600.000 réfugiés, 520.000 sont originaires du territoire israélien et 80.000 de territoires tenus par les arabes.

( Djénine  
Toulkaren  
Vieille Ville de Jérusalem  
Hébron )

La délégation d'Israël fait remarquer que sur ce total de 600.000 réfugiés, 100.000 sont des ressortissants de la Syrie, du Liban, d'Egypte et d'autres pays ce qui ramène le total à 500.000 réfugiés.

b) Remarques de la délégation israélienne sur la population totale de la Palestine en 1945 : la population totale était estimée par les autorités mandataires à 1.810.000 dont 554.000 Juifs alors que d'après l'évaluation israélienne, ce nombre s'élevait à 592.000. Le nombre de musulmans était calculé par l'administration britannique à 1.101.000 alors que d'après Israël leur nombre s'élevait à 1.000.000. Il y avait en outre 135.000 chrétiens et 14.500 personnes appartenant à d'autres confessions.